



Boulogne, le 11 avril 2006

Communiqué de Presse

En partenariat avec HandiCaPZéro, Bouygues Telecom propose « Mobile Speak », un nouveau logiciel de vocalisation à destination des personnes déficientes visuelles

Bouygues Telecom, en partenariat avec HandiCaPZéro, étend son offre de solutions de vocalisation des fonctionnalités principales du téléphone mobile en proposant Mobile Speak aux personnes déficientes visuelles. L'utilisation d'un téléphone mobile est, pour les personnes mal ou non voyantes, un gage d'autonomie et de sécurité qui facilite leurs déplacements et leur quotidien.

Mobile Speak, une nouvelle solution de vocalisation

Mobile Speak est une solution de vocalisation plus évoluée que Mobile Accessibility, proposée depuis fin 2004 par Bouygues Telecom. Ce nouveau logiciel de vocalisation lit l'ensemble des informations affichées sur l'écran, donne accès à toutes les fonctions du téléphone (appels, contacts, SMS, MMS, e-mails, agenda, téléchargement de sonneries, etc) et permet la navigation sur le portail wap de Bouygues Telecom.

Le logiciel Mobile Speak possède également des fonctions spécifiques :

- l'accès direct à différentes applications du téléphone grâce à des raccourcis
- deux profils audio, dont l'un améliore le son lors de l'utilisation du kit piéton
- un lecteur MP3 et un graveur.

Mobile Speak est accessible à tous les clients Bouygues Telecom équipés d'un téléphone compatible, dont le Nokia 6600. L'installation est offerte aux clients déficients visuels et prise en charge par HandiCaPZéro, qui fournit un guide pratique d'utilisation du téléphone en braille ou en caractères agrandis. Les clients peuvent obtenir des informations détaillées sur l'offre et les téléphones compatibles en appelant HandiCaPZéro au numéro vert 0 800 39 39 51 (appel gratuit depuis un poste fixe), en se connectant sur handicapzero.org ou en contactant le service clientèle de Bouygues Telecom.

Depuis 2000, Bouygues Telecom a mis en place avec son partenaire HandiCaPZéro des services pour faciliter la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles : brochures tarifaires, guides des services et factures délivrées gratuitement en braille ou caractères agrandis.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la signature de la Charte d'engagements pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la téléphonie mobile.